



## TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

### Demande d'achat en exonération de la TVA

**des biens, marchandises, travaux et prestations de services financés par  
des dons ou destinés à être livrés à titre de don<sup>(1)</sup>**

Article 92 (I-20°, 21°, 22°, 23°) du code général des impôts « CGI »

Nous sollicitons par la présente, en application des dispositions de l'article 92 (I-20°, 21°, 22°, 23°) du CGI, l'autorisation de recevoir en exonération de la TVA les biens, marchandises, travaux ou prestations de services figurant sur l'état ci-joint, et certifions qu'ils sont financés par des dons ou destinés à être livrés à titre de don par le donateur désigné ci après :

Nom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

au profit du bénéficiaire désigné ci-après:

Nom ou raison sociale: .....

Identifiant fiscal : .....

Identifiant commun de l'entreprise « ICE » : .....

Adresse : .....

A ..... Le .....

Visa du donateur<sup>(2)</sup>

Visa du bénéficiaire du don

(1) - Cette demande est prévue par les dispositions de l'article 9 du décret n°2-06-574 du 10 hija 1427 (31 décembre 2006) pris pour l'application de la taxe sur la valeur ajoutée tel que complété.

- Joindre à cette demande :

- un état descriptif selon le modèle AAC221 en triple exemplaire ;
- la facture pro forma ou devis en 3 exemplaires.

(2) La demande doit être établie par le donateur. Toutefois, il est admis que le bénéficiaire du don formule lui-même la demande d'exonération portant sa seule signature. Dans ce cas, la demande doit être appuyée par une attestation de donation ou tout document en tenant lieu dûment signé par le donateur en indiquant l'objet et le montant du don, le nom du bénéficiaire et éventuellement le nom du fournisseur.